

Certes. Mais c'est aussi la Compagnie Industrielle Aérospatiale en Italie, et une bonne dizaine d'autres choses.

Quelques sigles font sourire:

Si vous entendez dire qu'une de vos amies apprécie AIDA, ne faites pas automatiquement d'elle une *fan* du célèbre opéra de Verdi. AIDA, c'est, entre autres choses, l'Association interrégionale pour le Développement de l'Animation. IRMA n'est pas seulement la touchante héroïne d'Alexandre Breffort ou une chaîne de supermarchés au Danemark, mais également l'Institut de Recherches de Mathématiques Avancées (de l'université de Strasbourg); derrière OSCAR se dissimule l'Organisation des Spectateurs de Cinéma d'Art et de Recherches: là, du moins, on reste dans le 7^e Art!

Quant au CU, c'est, n'en déplaise aux esprits mal tournés, le Crédit Universel, qui a son siège rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Certains sigles sont d'une longueur déconcertante, ainsi CNPVEVAOC. Si la plupart peuvent se prononcer comme un véritable mot (CAPRICAS, CAPRICEL, CAPROFEM, etc., etc.), essayez donc de dire d'un seul tenant CRFPPSE ou UENCPB!

Le répertoire de Michel Dubois est bien conçu dans l'ensemble, compte tenu des réserves exprimées par l'auteur sur l'exactitude des adresses indiquées et sur les lacunes inévitables. On aurait quand même aimé y voir enregistrer les symboles chimiques, les sigles des plaques minéralogiques et de certaines sociétés étrangères mondialement connues (CIBA, entre autres). Notons aussi que certains sigles ne figurent pas à la place alphabétique qui leur revient de droit: SIFITHERM, par exemple, est placé juste après SOFITEL, c.-à-d. 23 pages plus loin que l'endroit où il devrait normalement se trouver. Je n'ai relevé que très peu de fautes de typographie dans un ouvrage qui, par sa nature même, s'y prêterait aisément. C'est tout à l'honneur de Michel Dubois et des correcteurs qui l'ont assisté.

Conclusion: un répertoire soigné (comme tout ce que publie La Maison du Dictionnaire), facile à consulter, mais s'adressant plus aux professionnels qu'au grand public.

François Marchetti
Copenhague

Ulla Jokinen: *Les relatifs en moyen français. Formes et fonctions*. Annales Academiae Scientiarum Fennicae, Dissertationes Humanarum Litterarum, 14. Helsinki, 1978. vi + 428 pp.

Par «moyen français», l'auteur entend la période entre 1330 et 1500, à l'exclusion du XVI^e siècle. L'auteur a enregistré sur des fiches perforées toutes les propositions relatives de 65 textes datant des cinq sous-périodes dans lesquelles elle a divisé les 170 ans, au total 12.728 relatives.

Le livre comprend deux parties principales, dans lesquelles les relatives sont classées selon les mêmes critères, mais appliqués suivant deux ordres distincts. Cela ne va pas sans quelques redites ni quelque inconvénient pour le lecteur, qui doit chercher à deux endroits différents chaque renseignement dont il a besoin.

L'auteur n'exclut pas les propositions dites relatives sans antécédent. En les étudiant, elle aurait pu compléter ses propres matériaux par ceux de Julius Korte, *Die beziehungslosen Relativsätze im Französischen* (diss. Göttingen, 1910). La seule forme simple en emploi animé serait *qui* (p. 2), mais *dont* semble être animé dans un exemple d'Oresme cité à la p. 28, et Korte cite des exemples de *lequel* (p. 53) et de *qui* régime indirect sans préposition (pp. 42 et

45: Eustache Deschamps). *Qui* est pourtant certainement de loin la forme la plus fréquente. *Qui* est presque toujours sujet, très rarement régime direct (un exemple est cité aux pp. 14 et 245, d'autres chez Korte p. 43), parfois régime d'une préposition (dans «s'il ne treuve a qui parler», c'est le syntagme prépositionnel *a qui* qui est complément d'objet indirect, et non *qui* seul, comme il est dit p. 14, même erreur ailleurs). Dans les fonctions autres que celle de sujet, *qui* correspond au *cui* de l'ancien français; l'auteur partage l'avis généralement admis qu'il faut expliquer ce changement par une confusion phonétique (p. 3); j'y vois plutôt une substitution morphologique, voir (*Prépublications* 28 (déc. 1976), p. 6. – En emploi inanimé, on aurait comme sujet *qui* ou *que*, mais dans presque tous les exemples de *que*, le verbe est *sembler* ou *a(d)venir*, et il vaut peut-être mieux, dans ces cas-là, attribuer à *que* la fonction d'une sorte de régime (p. 230), de sorte qu'on aurait *qui* sujet, *que* régime, et *quoi* après préposition, auxquels s'ajoutent *où* et *dont* (et peut-être *lequel*, mais l'exemple cité aux pp. 26 et 211 est douteux). – Puisque les formes du relatif dans les relatives sans antécédent semblent être les mêmes que dans les subordonnées interrogatives, on aurait aimé savoir si l'identité est totale ou non, pendant la période en question. Dans toutes les langues romanes, les relatives sans antécédent ne doivent pas être étudiées sans les interrogatives.

Sans antécédent on a aussi des groupes comme *qui que*, *quoi que*. Pour le second élément de ces groupes, il y a deux possibilités: soit *que* invariable («*qui que* l'ait prins», p. 33, voir Korte p. 40), soit *qui* sujet, *que* dans les autres fonctions. C'est la seconde règle, plutôt que la confusion phonétique de *qu'il* et de *qui*, qui permet de décrire ces exemples: «*qui qui* s'en taise» (p. 34), «*quanqui* me plaira» (pp. 43 et 231), «quelque cas *qui* soit advenu» (p. 233), «pour quelque parole *qui* pouvoit avoir esté dite» (p. 233). Dans le français moderne, c'est la seconde règle qui est valable («quelque apaisement *qui* se soit fait», p. 235), mais on évite le plus souvent de choisir en excluant ces formes de la fonction de sujet (on ne dit plus ni «*qui que* l'ait pris» ni «*qui qui* l'ait pris», mais «*qui que* ce soit qui l'ait pris»). – En étudiant ces groupes, l'auteur aurait pu citer l'article de L. Foulet dans *Romania* XLV (1919) 220–249.

S'il y a antécédent, l'auteur en distingue deux espèces: animé et inanimé. Mais il faut en distinguer trois, de même qu'en français moderne, en divisant les antécédents inanimés en neutres, par exemple *ce*, et non-neutres. Comme sujet, après un antécédent animé ou inanimé non-neutre, on emploie *qui*, rarement *que* ou *lequel*; mais après *ce*, *que* est beaucoup moins rare, bien que toujours en minorité: l'auteur a relevé 89 exemples de *ce que* contre 136 de *ce qui* (p. 282). Le seul exemple cité de *quoi* sujet (p. 285) doit plutôt être interprété autrement: «Et quoy plus? Il disoit . . .». Comme régime direct, *que* est normal, mais *qui* et *lequel* se rencontrent aussi, sauf après un antécédent neutre. Avec une préposition, on emploie après un antécédent animé *qui*, moins souvent *lequel*, rarement *quoi*; après un antécédent inanimé non-neutre: *lequel*, moins souvent *quoi*, rarement *qui*; après un antécédent neutre: exclusivement *quoi*, semble-t-il. A cela s'ajoutent de rares vestiges de *qui* régime indirect sans préposition (p. 59) et de *qui* possessif («de *qui* lignage», pp. 62 et 363), et l'emploi de *lequel* suivi d'un substantif, et enfin *que* adverbial, *dont* et *où*. C'est donc déjà presque le système du français moderne, la différence la plus importante étant la disparition des formes moins fréquentes, y compris *ce que* sujet et *lequel* régime direct.

La concurrence de *qui* avec *lequel* comme sujet et comme complément d'objet direct a été étudiée par l'auteur dans une communication faite au 6^e congrès des romanistes scandinaves (Upsal, 11–15 août 1975), publiée dans les Actes du congrès, pp. 140–149.

Comme sujet après un antécédent animé ou inanimé non-neutre, on trouve donc *qui*, rarement *que* ou *lequel*. La fréquence relative de ces possibilités varie d'un copiste à l'autre. En effet, la moitié des exemples relevés de *que* sujet après un antécédent animé et un nombre

également très considérable des exemples après un antécédent inanimé non-neutre proviennent du *Petit Jehan de Saintré*, publié par Champion et Desonay en 1926; mais dans beaucoup de ces exemples, on lit *qui* dans le manuscrit publié par Misrahi et Knudson en 1965 et par Yorio Otaka en 1967, éditions que l'auteur ne cite pas. – Dans l'exemple cité à la p. 272, *que* n'est pas sujet, mais appartient à *par ce*. – La fréquence relative de *que* par rapport à *qui* ne dépend pas du genre grammatical de l'antécédent (pp. 72 et 280); malgré Guy de Poerck, cela n'est pas non plus le cas en ancien français ni en ancien occitan, voir (*Prépublications* 28 (déc. 1976), p. 7. Mais d'autres facteurs ont peut-être plus de pertinence. Ainsi, certains exemples cités par l'auteur pourraient indiquer que *que* est relativement plus fréquent après *si* (pp. 73 et peut-être 274), *tel* (pp. 82, 271, 273), un superlatif (p. 270) ou une négation (+ *que* + *ne* + un subjonctif, pp. 83 et 274), et aussi quand un autre membre est placé entre le pronom relatif et la zone verbale (par exemple: «. . . cest enfant, *qui* vaît en sy grant peril, et *qui* est nourri avecques nous, et *que* tans de plaisirs nous a faiz tous les jours», p. 273). Comme le suggère l'auteur, quelques-unes de ces subordonnées (et certaines autres également introduites par *que*) ne semblent même pas être des relatives. Dans un article ultérieur, l'auteur pourrait nous donner des statistiques qui montrent si les facteurs que je viens de proposer et d'autres éventuels sont pertinents ou non?

L'auteur promet de traiter dans une étude séparée les clivages du type de cet exemple moderne: «C'est lui qui est venu» (p. 71, cf. pp. 56 et 87). Elle traitera aussi dans une étude ultérieure ce qu'elle appelle des constructions doubles: «quelconque chose que je sentiroie *qui* te pleust feray tousiours» (p. 43), «Ce fut le gentil homme, et aussy ses compaignons, que, par avant ne apprés, je aye leu, veu, ne oy dire, *que* a sy grant grace et loenge de tous en soit jamaiz partys» (p. 76); la seconde relative de ces constructions est du même type que celle des constructions interrogatives comme «Qui voulez-vous qui le fasse?» (je n'en ai pas trouvé d'exemple dans le livre). L'auteur ne fait pas mention du type de relatives que Sandfeld appelle des relatives attributs, lorsqu'elle cite ces exemples-ci: «De ceens voi assez l'estat, *Qu'* est noble et grant» (p. 82), «car il voit sa femme *que* est telle a son avis qu'il loue Dieu» (p. 273). En français moderne, les relatives de ces constructions sont nettement apparentées (voir (*Prépublications* 20, nov. 1975). Les exemples cités semblent indiquer qu'elles le sont aussi en moyen français, du moins par le fait d'admettre *qui* ou *que* comme sujet (tout comme le second élément des groupes du type *qui que*; de même qu'ici, c'est *qui* qui l'a emporté en français moderne). Nous le saurons mieux lorsque l'auteur aura publié son étude.

A part les cas ci-dessus, sur lesquels Mme Jokinen a choisi de nous informer plus tard, le lecteur trouvera dans cet ouvrage tous les renseignements qu'on peut raisonnablement souhaiter, quitte à ne pas approuver toutes les descriptions ou interprétations proposées. C'est un livre indispensable pour tous ceux qui étudient le moyen français et l'histoire de la langue française.

Povl Skårup
Århus

Mats Forsgren: *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensa 20. Uppsala, 1978. 231 p.

Cette thèse souligne l'importance des problèmes syntaxiques et sémantiques posés par l'adjectif. L'auteur commence par expliquer (p. 12) le double but de son étude. Celle-ci sera: «un examen quantitatif serré portant sur l'usage actuel, tel que celui-ci se reflète dans un